

## COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE THÉMATIQUE

### « TOURISME »

Nassogne, le 12 février 2020

#### Présents :

- Marc Quiryren, Bourgmestre ; José Dock et Marcel David ; Echevins, Marie-Alice Pekel, Echevine, membres du Collège communal ;
- Julien Collard, membre de la CLDR ;
- Andrée Defêche, Office communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne et membre de la CLDR ;
- Peggy Vandorpe et Quentin Paquet, administration communale ;
- Jean-Philippe Bieuvelet, Grande Forêt de Saint-Hubert ;
- Alain Petit, Maison du Tourisme Famenne Ardenne et Géopark Famenne Ardenne ;
- Simon Vankeerberghen, Géopark Famenne-Ardenne ;
- Alain Jacquet et Fanny Van Der Smissen, Fondation Rurale de Wallonie.

#### Excusée :

- Marie-France Libert, Office communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne.

-----

Marc Quiryren accueille les partenaires touristiques de la Commune de Nassogne et les remercie de leur présence à cette réunion de réflexion. Il propose un tour de table de présentation.

Fanny Van Der Smissen, FRW, présente l'ordre du jour de la rencontre, dont l'objectif est de préciser et valider/invalidier les constats émis sur la thématique du tourisme, ainsi que de définir des projets et actions en lien avec la thématique, à intégrer dans le PCDR.

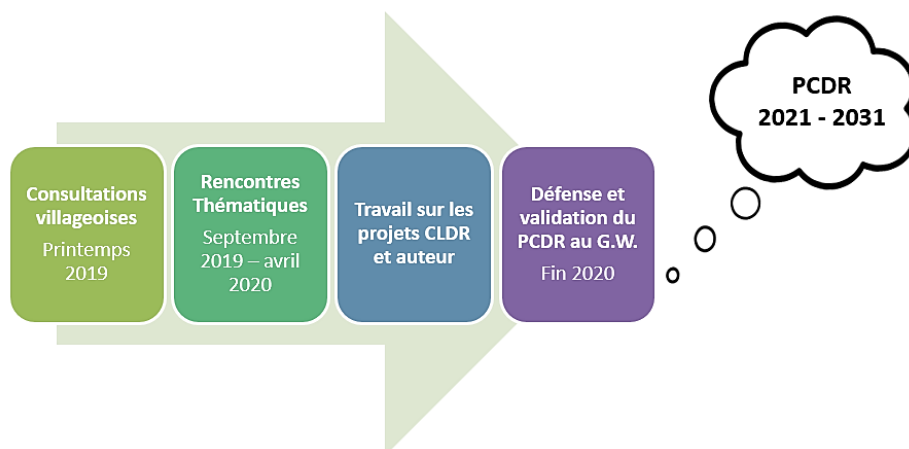
L'invitation à cette réunion s'adressait plus particulièrement aux acteurs actifs sur le territoire en matière de tourisme : l'Office du Tourisme de Nassogne, la Maison du Tourisme Famenne Ardenne Ourthe et Lesse, le Géopark Famenne Ardenne et la Grande Forêt de Saint-Hubert.

Précision concernant le SI : Marc Quiryren précise que le syndicat d'initiative en tant qu'asbl n'existe plus. Les deux personnes encore actives n'ont pas renouvelé les statuts et sont inférieures en nombre pour constituer une asbl en règle. Ces deux personnes sont cependant encore actives dans la gestion du camping de Nassogne (qui appartient à la commune).

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Cette rencontre prend place dans le cadre de la nouvelle Opération de Développement Rural entreprise par la commune de Nassogne, avec l'accompagnement du bureau Impact et de la Fondation Rurale de Wallonie. Il s'agit d'un processus participatif, visant à définir des projets et actions améliorant la qualité et le cadre de vie des habitants. L'Opération a débuté par les consultations villageoises au printemps 2019, puis s'est poursuivie par la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. Celle-ci a défini les thématiques nécessitant plus de précisions. C'est

ainsi qu'ont débuté les Rencontres Thématiques, en septembre 2019, qui se poursuivront jusqu'en avril 2020. La CLDR s'emparera ensuite de la matière afin de l'analyser (possibilités financières et temporelles) et de travailler sur les projets et actions proprement dits. Le PCDR – Programme Communal de Développement Rural - devra être défendu, puis validé par le Gouvernement Wallon pour une durée maximale de 10 ans. Le PCDR de Nassogne pourrait ainsi être valide de 2021 à 2031.



## 2. LES CONSTATS EXPRIMÉS

Les constats ci-après sont issus des réflexions citoyennes menées lors des consultations villageoises. Ils ont été analysés par la CLDR et ont permis de déterminer les enjeux proposés pour le développement du tourisme à Nassogne.

Les constats sont passés en revue par l'ensemble des participants.

Clé de lecture du tableau ci-dessous:

- Police normale : données issues de l'analyse socio-économique réalisée par le bureau d'études.
- *Italique* : données issues des consultations citoyennes
- **Gras** : contenu commun aux deux parties précédentes
- Souligné : apports de la CLDR en séance du 4 et 24 juin 2019
- **Bleu** : apports des participants à la Rencontre Thématique Tourisme

Points positifs	Points négatifs
<p>☺ Bonne localisation touristique avec proximité de différents pôles</p> <p>☺ <b>Tourisme intégré et diffus (vert)</b>            ➔ <b>Le plus important pour Nassogne</b></p> <p>☺ Présence de structures de promotion touristique (Office du Tourisme et Maison du Tourisme)</p> <p>☺ Nombreux hébergements touristiques, offre diversifiée et capacité d'accueil intéressante. <i>Gîtes de qualité.</i></p> <p>☺ Des touristes restants sur le territoire (bonne durée de séjour)            ➔ <b>Difficulté d'obtenir un comptage précis car il y a des hébergements non reconnus et donc des nuitées non déclarées. L'Office du Tourisme</b></p>	<p>☹ <i>Difficultés de positionnement entre Marche et Rochefort</i>            ➔ <b>Cette localisation est perçue comme une force et un atout : centre du triangle Marche – Rochefort – Saint-Hubert : havre de paix. Il faut pouvoir communiquer sur ce positionnement avantageux et en faire la promotion.</b></p> <p>☹ <i>Manque de dynamisme et horaires peu adaptés de l'Office du Tourisme</i>            ➔ <b>Voir explications développées ci-dessous.</b></p> <p>☹ Concentration de la capacité d'accueil dans les campings et certains villages            ➔ <b>Le camping d'Harsin va être fermé car les campeurs étaient en grande partie des résidents domiciliés, et que les normes du CGT n'étaient pas respectées. Le camping de</b></p>

<p>enregistre +/- 3000 visiteurs par an dans ses locaux.</p> <p>☺ Existence de points de restauration <b>et de producteurs locaux</b></p> <p>☺ <b>Réseau de promenades balisées fortement développé</b></p> <p>➔ Beaucoup de personnes viennent à Nassogne pour randonner, mais c'est difficilement quantifiable. Une grande majorité des visiteurs de l'OCT demande des informations et conseils sur les randonnées, et 448 cartes de promenades ont été vendues en 2019.</p> <p>☺ <b>Organisation d'évènements ponctuels à destination des visiteurs (animations)</b></p> <p>☺ <u>Présence du Géopark</u></p> <p>☺ <u>Présence de la Grande Forêt de Saint-Hubert</u></p>	<p>Forrières (vers Masbourg) est fermé. La capacité d'hébergement va chuter.</p> <p>☹ Nombreux hébergements touristiques non reconnus (<u>réflexion communale en cours</u>)</p> <p>➔ Voir explications développées ci-dessous.</p> <p>☹ Un faible volume de nuitées au sein de la micro-région</p> <p>➔ À nuancer car il n'existe pas de chiffres exacts.</p> <p>☹ <b>Peu de retombées économiques, notamment au niveau de l'emploi</b></p> <p>☹ <u>Absence d'aire d'accueil pour mobilhome (il en existe une au Fourneau St-Michel)</u></p> <p>➔ Il existe 3 emplacements pour mobilhome sur la Commune. Les adeptes de mobilhomes aiment se retrouver ensemble dans un espace dédié, pas forcément au sein d'un camping avec des caravanes, campeurs etc... La Commune n'est pas fermée à l'idée d'une réflexion de ce type : analyse de la localisation (quelle pertinence par rapport à la proximité de l'aire du Fourneau St-Michel ?), des coûts, des retombées économiques, ... Cela ne doit pas devenir une porte d'entrée pour les gens du voyage. Il faut mener une étude de marché et estimer quelles seraient les retombées économiques pour l'Horeca et les commerces locaux, et comment cela attirerait des touristes supplémentaires.</p>
---	--

- ➔ Les participants valident les constats ci-dessus moyennant les nuances apportées en séance.
- ➔ La Maison du Tourisme constate que le nombre de visiteurs dans les bureaux d'accueil reste important, sans véritable diminution malgré les possibilités électroniques. Les touristes sont toujours intéressés par des supports papiers et par des conseils personnalisés.

#### Précisions concernant les horaires d'ouverture de l'Office du Tourisme

L'Office du Tourisme de Nassogne est reconnu par le CGT, qui impose un minimum de 100 jours d'ouverture par an. À Nassogne, l'OT est ouvert 220 jrs/an, entre 5 et 6 h/jr.

Les horaires précédents de l'Office du Tourisme étaient relativement difficiles à tenir, par une seule employée, qui était parfois tenue de s'absenter pour assister à des réunions. Une réflexion globale du Collège a été menée, et a abouti à une modification des horaires : la période d'accueil des touristes a été augmentée lors des weekends et vacances scolaires.

Nouveaux horaires :

- En périodes de congés scolaires : du mardi au dimanche 9h-12h et 13h-16h.
- En période hors congés scolaires : du vendredi au dimanche 9h-12h et 13h-16h.
- Le bureau sera fermé lors des jours fériés en période de congés scolaires.
- Les mardis, mercredis et jeudis hors congés scolaires, l'OT fonctionne à bureau fermé. Ces jours sont préférentiels pour le choix des dates de réunion.

Un roulement des weekends et vacances scolaires est prévu avec des étudiants.

Une boîte à brochures touristiques existe au Spar et à la librairie. La bibliothèque et le Centre culturel peuvent également donner quelques informations lorsque l'Office du tourisme est fermé.

! Veiller à avoir un stock de brochures suffisant.

### Réflexion communale concernant les hébergements touristiques non reconnus

La Commune de Nassogne a l'intention de réaliser un inventaire et de répertorier les hébergements touristiques non reconnus sur son territoire. Cet inventaire aura pour but d'inciter les propriétaires à déclarer leur hébergement. La Commune souhaite accompagner cela par une assistance auprès des propriétaires qui ont souvent des craintes quant aux démarches administratives liées. Par ailleurs, l'Office du Tourisme ne peut pas faire la promotion des hébergements non déclarés, d'une part, et d'autre part, suite à la fermeture de 2 campings sur 4 à Nassogne, il y a d'autant plus d'intérêt à inciter la reconnaissance et à faire la promotion des hébergements existants.

- ➔ Définir qui sera porteur de l'inventaire et assurera l'assistance administrative : la Commune ? L'Office du Tourisme ? Cela reste à déterminer.
- ➔ Organiser une séance d'information pour les propriétaires d'hébergements touristiques.  
NB : à l'instar des « **Petits matins du Tourisme** », organisés par le **GAL Nov'Ardenne**, qui fonctionnent très bien (+/- 40 participants à chaque séance) et permettent aux hébergeurs de mieux se connaître entre eux, de mieux connaître leur territoire (entre autre grâce à la rotation dans les lieux de rendez-vous des séances), les opérateurs et les curiosités touristiques, et de renforcer leur offre touristique. Les hébergeurs deviennent ainsi des relais de l'information touristique et offrent une meilleure proactivité auprès de leurs clients. Étendre la formule sur Nassogne ?? Les opérateurs touristiques de la Commune seront conviés à ces rencontres. Par ailleurs, la Maison du Tourisme organise des visites ouvertes aux opérateurs.

L'ORC (Outil Régional de Commercialisation) est un outil développé par Wallonie Belgique Tourisme permettant la réservation en ligne de prestations en hébergements, dans des attractions touristiques, pour des événements, ... directement via le site du prestataire ayant souscrit à l'ORC. A terme il sera même possible de réserver plusieurs prestations via un panier de commandes.

Au niveau des campings, il faudrait aussi développer la communication.

- ➔ Lancer une information auprès d'investisseurs potentiels pour la reprise de campings, en insistant sur la bonne localisation de Nassogne ?

## **3. LES ENJEUX POUR LE TOURISME**

### **Propositions d'enjeux de l'ancienne CLDR :**

Trouver la voie d'une économie locale et durable : inventer une nouvelle offre touristique en développant des loisirs éducatifs à intégrer dans le bassin de vie (ex : atelier au sein d'une entreprise, camping à la ferme, woofing), faire le lien avec la forêt et le Géopark notamment.

### **Enjeux déterminés par la CLDR actuelle :**

Préserver les dispositifs touristiques existant (tourisme nature) et envisager l'e-tourisme.

Réflexion sur la nécessité d'élargir le champs d'actions.

Réflexions participants :

- *Qu'est-ce que l'e-tourisme ?*  
Il ne s'agit pas de supprimer les supports papiers, les touristes apprécient encore les brochures et autres, ainsi que les contacts humains et conseils personnalisés. L'objectif est d'apporter une aide avec les applications smartphones, le développement de vidéo de promotion du territoire, et des outils de communication « new tech » supplémentaires.
- *Quel public cibler pour développer ces enjeux ?*

Les discussions mènent à la conclusion suivante : les habitants de la commune connaissent peu leur territoire, et par extension n'en font pas nécessairement la promotion à l'extérieur. La communication communale à ce sujet pourrait être développée au niveau local, vers le citoyen : articles dans le flash info, relais des événements et publications de promotion sur la page Facebook, ... L'objectif à terme est de faire des citoyens des ambassadeurs de leur territoire, et des relais de l'information touristique.

Les marches Adeps attirent du monde par exemple, ce système pourrait être une première porte d'entrée.

- ➔ Les participants valident les enjeux ci-dessus, en appuyant l'importance de la communication vers les touristes et vers les citoyens. Ils sont réalistes et en lien avec les stratégies touristiques des acteurs présents sur le territoire.

#### 4. LES PARTENAIRES TOURISTIQUES À NASSOGNE – MISSIONS ET PROJETS PRINCIPAUX

Les différents partenaires touristiques présents sur le territoire communal présentent chacun leur mission et projets principaux.

##### **La Grande Forêt de Saint-Hubert**

Mission principale : développer le tourisme en forêt.

- Mise en réseau des acteurs : via les « Petits matins du Tourisme » (1X/2 mois), en partenariat avec le GAL Nov'Ardenne et la Maison du Tourisme.
- Création de projets : concepteur de projets en lien avec les partenaires locaux et les opérateurs de terrain.
- Création d'événements.

Projets concernant Nassogne :

- Les saisons de la photo
- La mise en œuvre d'un circuit équestre : charte d'adhésion des partenaires, outils de communication papier et « new tech », inventaire des hébergements et des services existants.
- ➔ Remarque : éviter le mot « ardennais » dans l'appellation du circuit. Le circuit est en effet ouvert à toutes les races de chevaux, et le mot ardennais pourrait prêter à confusion en laissant croire que le circuit est accessible uniquement aux chevaux de race ardennaise.
- Promenades à la carte : outil en ligne, toujours fonctionnel, avec téléchargement possible des balades. Une réflexion est en cours pour y intégrer à nouveau les dates de chasses.
- Points nœuds pédestres pour mettre les boucles de balades communales en réseau.
- Circuit « zéro carbone » en partenariat avec le GAL Nov'Ardenne : balade de gares en gares sur le territoire du GAL (arrêts verts).

Événements :

- Les nuits étincelantes : spectacle audio-visuel à Redu, Nassogne et Saint-Hubert (ex : son et lumière sur la basilique de St-Hubert).
- ➔ Profiter de l'aura de Saint-Hubert pour faire la promotion de Nassogne.

<http://www.lagrandeforetdeSaintHubert.be/fr>

##### **Entretien et balisage des balades balisées de la Commune**

Un parrainage des sentiers a été mis en place, afin de signaler les entretiens à réaliser sur les différentes balades, dont le suivi est bien assuré par le service travaux de la commune.

Une nouvelle balade apparaîtra prochainement, au départ du Pavillon du Laid Trou (diversification des départs de balade, plutôt qu'uniquement devant l'administration communale). Elle figurera sur la nouvelle édition de la carte des promenades balisées, la première ayant bientôt 20 ans maintenant !

Un travail de mise à jour et de modification de certains circuits est en cours, par Andrée Defêche, en lien bien sûr avec l'Office du Tourisme de Nassogne.

L'arboretum de Forrières, projet porté par le PCDN, devrait recevoir de nouvelles fiches pour la mise en œuvre d'un sentier didactique.

La finalisation de panneaux en forêt est prévue pour 2020. Il s'agissait d'un projet du PCDN également, en partenariat avec le DNF, concernant l'évolution de la circulation en forêt et des nouvelles recommandations.

### **La Maison du Tourisme Famenne-Ardenne**

Mission principale : assurer la communication et la promotion touristique du territoire.

- Présence sur les foires et salons touristiques, souvent partage d'un stand avec le Géopark. Ex : salon Vélo-Rando, en lien avec le tourisme vert de Nassogne.
- Présence aux « carrefours » du tourisme et autres rendez-vous professionnels avec les opérateurs touristiques, à destination des hébergeurs et des touristes.
- Edition d'un guide touristique annuel papier (français/néerlandais et allemand/anglais).
- Edition de l'agenda de l'été, en partenariat avec la MT Dinant – Namur, téléchargeable. L'agenda est édité pour être d'utilisation à partir des vacances de Pâques.
- Porteur de la fiche Tourisme du GAL RoMaNa (à l'aide de fonds PWDR) : plaquette sur le tourisme vert.

Projets de la MT Famenne-Ardenne dont Nassogne :

- Projet PWDR (80 % de subsides) :
  - o Réalisation de pochettes vélos, circuits de 15 à 25 km sur chaque commune du territoire.
  - o Marchandising et outils promotionnels
  - o Street marketing pour valoriser les produits touristiques de la MT
  - o Spot TV pour la promotion de la zone Famenne – Ardenne
- Formations proposées en partenariat avec le Pays de l'Ourthe

Evènements :

- Journées des partenaires : découverte de la zone de la MT pour les partenaires, hébergeurs, ...

<https://www.famenneardenne.be/fr/>

### **Le Géopark Famenne-Ardenne**

Création en avril 2018, revalidation nécessaire en 2021 afin de confirmer le label, souhaité et attendu pour 2022.

Mission principale : promotion et mise en valeur du territoire sous les volets naturels, touristiques, patrimoniaux et culturels.

- Présence sur les foires et salons.
- Education permanente avec les écoles : conférences, groupes de travail avec présentation aux parents par les élèves.
- Panneaux d'accueil et didactiques : ex : carrière du Fond des Vaux.

Projets concernant Nassogne :

- Géobalade : 1 sur chaque commune du territoire, téléchargeable sur le site.
- Nombreux partenaires du Géopark, qui s'engagent à mener leur activité de façon durable selon la charte du Géopark (entre autre sensibilisation à l'impact environnemental) :
  - o 2 gîtes ( Laprée, et « Comme chez soi »)
  - o 2 fromageries (Ambly et La Chèbrerie)
  - o 1 hôtel (Le Beau Séjour)
  - o 1 restaurant (Le Barathym)

- Prochainement, la brasserie St-Monon  
Les partenaires sont amenés à se rencontrer et échanger leurs idées lors des soirées partenaires organisées par le Géopark.
- Une capsule vidéo faisant la promotion de chaque partenaire est en cours de réalisation : 30 secondes de présentation, à partager sur les supports internet : Facebook, site du Géopark et des communes, Instagram, ...
- Une brochure des différents producteurs partenaires est en cours par le Géopark.

NB : le côté nature et la dimension verte de Nassogne sont très appréciés, et intéressent notamment beaucoup les français. Ces aspects sont mis en avant par le Géopark, de même que les produits locaux qui s’y trouvent.

<https://www.geoparcfamenneardenne.be/fr/>

#### Réaction

Les marchés fermiers de Forrières pourraient aussi mettre en évidence les partenaires du Géopark. Il serait intéressant également que le Géopark puisse venir faire une présentation des différentes actions et intérêts pour les producteurs de devenir partenaires.

Pour rappel le projet de construction d’une halle est en cours.

### 5. LES PISTES DE PROJETS

#### **Idées de projets émises par les citoyens**

Les participants passent en revue les différentes pistes de projets émises par les citoyens lors des consultations villageoises : quels sont les projets pertinents à conserver ? Quels projets se font déjà, ou sont en cours ?

Intitulés	Réflexions
- Entretien des promenades balisées et les équipements (bancs, poubelles)	L’entretien se fait déjà, de façon régulière, et un rafraîchissement des panneaux est prévu (voir point 4 ci-dessus). Choix arbitraire de ne pas poser de poubelles : inciter les promeneurs à emporter leurs déchets avec eux.
- Horaires de l’OCT mal adaptés, souhait de plus de dynamisme (le manque de clarté quant aux interlocuteurs au niveau tourisme)	Une réflexion a été menée (voir point 2 ci-dessus).
- Compléter le réseau de promenades par de nouvelles boucles, prolonger le Ravel	En cours, entre autre projet de sentier didactique à l’arboretum de Forrières. Une nouvelle édition de la carte des balades balisées est prévue également (voir point 4 ci-dessus).
- Compléter le réseau de promenades par des coins de détente (bancs)	Bancs existants, et projet en cours, porté par le PCDN.
- Utiliser les nouvelles technologies telles qu’une application smartphone pour valoriser les promenades, le géocaching (découverte de sites moins connus), un plan interactif des promenades sur le site internet communal avec mention du patrimoine, les QRcode pour valoriser les sites, points de vue et promenades de la commune ou pour le balisage, une	Le géocaching existe déjà, plusieurs caches ont été mises en place par l’Office du Tourisme. Il existe un outil de choix de promenades en ligne : balades à la carte, sur le site de la Grande Forêt de Saint-Hubert.

plateforme centralisée de tous les hébergements touristiques pour suivre leur disponibilité et réserver en ligne...	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une aire de remise en forme naturelle</li> <li>- Créer un centre d'accueil et d'hébergement touristique centré sur la forêt et l'écologie</li> </ul>	Projet à conserver ; installation d'un parcours vita, d'un parcours sensoriel, ...
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tourisme rando nature avec un site internet et application à l'instar de station de trail en France : piste d'entraînement, espace de bivouac, bâtiment sanitaire à disposition...</li> </ul>	Il existe des aires de bivouac sur le territoire de la Grande Forêt de Saint-Hubert. Réflexion à mener à une échelle supra, plus large que le territoire communal uniquement, avec le Pays de Famenne par exemple.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emplacement pour mobilhome</li> </ul>	Réflexion à mener (voir point 2).
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revaloriser le site de l'étang à Nassogne en sécurisant les berges, en réaménageant le parc, en installant un point de vue au-dessus du château d'eau</li> </ul>	Réflexion en cours quant à la fonction du château d'eau, et travaux d'aménagement des berges en cours.
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mentionner les points d'eau pour les marcheurs</li> </ul>	Il existe des points d'eau potable dans les cimetières de la commune. De manière générale, les promeneurs, randonneurs, trekkeurs sont équipés, ...
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer un wc public</li> </ul>	Il existe un wc public derrière l'administration communale

### **Propositions de projets émises par les participants en séance**

- Augmenter le nombre de partenaires au Géopark : communication (flash info, facebook, site de la commune, ...)
- Proposer des « poubelles portables » pour les promeneurs : outil marketing de la MT ? Du GAL ? Du Géopark ?
- Large campagne de communication auprès des citoyens : « connais-tu vraiment ta commune ? », pour informer les habitants et les inciter à devenir « ambassadeur touristique » de leur territoire.
- Définir qui sera porteur de l'inventaire des hébergements touristiques non reconnus, et assurera l'assistance administrative
- Organiser une séance d'information pour les propriétaires d'hébergements touristiques, à l'instar des « Petits matins du Tourisme », organisés par le GAL Nov'Ardenne.
- Développer la communication au niveau des campings : information auprès d'investisseurs potentiels pour la reprise de campings ? En insistant sur la bonne localisation de Nassogne ?

## **6. Les suites**

Les propositions seront analysées par la CLDR : faisabilité technique et financière, pertinence, priorité... Les propositions retenues seront ensuite formulées par le bureau d'études Impact, sous forme de fiches-projets inscrites dans le Programme Communal de Développement Rural.

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**



**Retrouvez toutes les informations relatives à l'ODR sur le site : [www.nassogne-odr.info](http://www.nassogne-odr.info)**